

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT DES ÉNERGIES DES ZONES EST DE L'OISE

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
28	20	21

Date de la convocation :
le 25 septembre 2020
Date d'affichage :
Le 06 novembre 2020

Séance du 1^{er} octobre 2020

L'an deux mille vingt, le premier octobre à 18h30, le comité syndical du SEZEO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier FERREIRA.

Présents : Mesdames Annick DECAMP, Nadine SANTUNE et Corinne TROUVAIN Messieurs Xavier BERNARD, Christophe CALET, Jean-Pierre CZEPEZYNSKI, Gérard DELANEF, Jean-Pierre DESMOULINS, Olivier FERREIRA, Alain FOURNIER, Daniel GAGE, Claude GROS, Christian HEDUY, Jean-Pierre LEOEUF, Claude LEBON, Laurent MAROT, Florent MAZIERES, Denis MESSIO, Patrick PEYR, Éric ROUGEUX.

Absents représentés : Sophie MERCIER par Christophe CALET, Khristine FOYART par Xavier BERNARD, Philippe BARBILLON par Laurent MAROT, Didier BÉRANGER par Gérard DELANEF.

Pouvoirs : Jean-Pierre HAUDRECHY a donné pouvoir à Daniel GAGE

Absents non représentés : Messieurs Patrice CARVALHO, Alain DENNEL, Grégoire LANGLOIS-MEURINNE, Daniel LARONZE Hervé LE DROUMAGUET, Didier RUMEAU, Jackie TASSIN

Secrétaire de séance : Madame TROUVAIN Corinne

Objet : Prise de participation de Oise Énergies Renouvelables

Vu les articles L1521-1 et L1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Société d'Économie Mixte Oise Énergies Renouvelables,

Considérant que le développement du Gaz Naturel pour Véhicules (GNV) et plus particulièrement du BioGNV s'inscrit dans l'objectif général de réduction des émissions de gaz à effet de serre et propose une nouvelle technologie de mobilité propre,

Considérant l'offre quasi-inexistante de stations GNV / bioGNV ouvertes au public et l'intérêt pour le territoire de la développer,

Après avoir exposé le projet de partenariat de Oise Énergies Renouvelables avec la société Evergaz pour le déploiement de stations de recharge de Gaz Naturel pour Véhicules dans l'Oise,

Le Président propose d'autoriser Oise Énergies Renouvelables à prendre une participation à hauteur de 40 % dans une société constituée avec la société Évergaz pour un premier objectif de déploiement de 4 stations GNV / BioGNV. Cette société prendrait la forme d'une SAS (Société par Action Simplifiée) et son capital social pourrait aller jusqu'à 400 000 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical

AUTORISE Oise Énergies Renouvelables à prendre une participation dans une société commune avec Évergaz et dans les conditions exposées ci-dessus, pour de déploiement de stations GNV / BioGNV.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

Le Président,
Olivier FERREIRA

